Annonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA011f09
Tél. +33 3 88 41 25 60
Fax +33 3 88 41 39 11
Internet: www.coe.int
e-mail: pressunit@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 16.02.2009

Conférence de presse du représentant européen de l'AMA Jaime Lissavetzky et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe Maud de Boer-Buquicchio

Date : mercredi 18 février 2009 14 h 30

Lieu : Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, salle 1

Organisée par le Conseil de l'Europe

Description : Jaime Lissavetzky, secrétaire d'Etat au Sport de l'Espagne, a été désigné récemment par le Conseil de l'Europe pour représenter l'Europe au sein du Comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Il vient à Strasbourg pour un échange de vues avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et des consultations avec **la Secrétaire Générale adjointe Maud de Boer-Buquicchio** afin de préparer les prochaines réunions statutaires de l'AMA à Montréal et pour traiter de questions spécifiques concernant l'AMA, notamment le Standard international pour la protection des renseignements personnels (SIPRP) et la révision des statuts de l'AMA demandé par le Conseil de l'Europe. La Secrétaire Générale adjointe représente le Conseil de l'Europe au Conseil de fondation de l'AMA.

Information pratique : tout journaliste désireux d'assister à la conférence de presse doit s'inscrire auprès du contact presse indiqué ci-après.

Autres informations : les organes statutaires de l'AMA, qui sont le Comité exécutif de 12 membres et le Conseil de fondation de 38 membres, sont composés à parts égales de représentants du mouvement olympique et des gouvernements. Le Conseil de l'Europe, qui représente 47 Etats membres, ainsi que la Commission européenne contestent la version du Standard international de l'AMA pour la protection des renseignements personnels (SIPRP) telle qu'entrée en vigueur, contre leur recommendations, le mois dernier en même temps que le nouveau code antidopage de l'AMA.

Lors de la 11e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du Sport à Athènes, la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe Maud de Boer-Buquicchio a déclaré à la presse : « Je crois qu'il nous faut préciser clairement que lorsqu'il s'agit de sauvegarder le modèle des droits de l'homme que l'Europe a élaboré au cours des 60 dernières années, nous ne pouvons pas accepter et nous n'accepterons pas que nos arguments soient pris à la légère. On ne plaisante pas en Europe avec la protection des données». Depuis la conférence de décembre 2008, plusieurs athlètes de haut niveau ont critiqué publiquement le standard, qui porterait atteinte à leur vie privée.

Contact presse : Panos Kakaviatos, Service de presse,
Tél. +33 (0)3 90 21 50 27 ou (0)6 65 09 16 07 ; panos.kakaviatos@coe.int